



Société de Développement LUTRY

## **Assemblée générale du 1<sup>er</sup> septembre 2021 – 19 h 00 Le Rivage**

### **Ordre du jour**

1. Adoption
2. Mot de bienvenue
3. Rapport de la Présidente
4. Élection du comité
5. Rapport du Caissier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Discussion et adoption des comptes
8. Nomination des contrôleurs des comptes
9. Fixation des cotisations
10. Propositions individuelles

### **1. Adoption**

Comme l'année dernière, le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas lu, car il est mis disposition de chacun sur notre site Internet: [www.sdlutry.ch](http://www.sdlutry.ch).

**Il est approuvé tel que proposé par l'assemblée.**

## 2. Mot de bienvenue

Madame Josiane Rappaz, Présidente, souhaite la bienvenue à tous...membres du Comité, Municipalité de Lutry, les commerçants et amis.

Après avoir oublié de mentionner l'heure de cet AG sur la convocation, le comité était un peu inquiet de ne pas rencontrer tout le monde au bon moment.

Mais heureusement, les commerçants et amis sont même plus nombreux que d'habitude et Madame Rappaz réitère les excuses du comité pour cette petite erreur

Madame Rappaz remercie l'assemblée de sa présence lors de cette **129<sup>ème</sup>** assemblée générale.

Malgré la crise COVID, notre société est devenue une véritable PME au vu du nombre d'activités qu'elle anime et de la somme de travail que cela demande tout au long de l'année.

Madame Rappaz souhaite la bienvenue et remercie également MM. Charles Monod Syndic et Alain Amy, conseiller municipal représentants de la Municipalité.

Elle profite de remercier chaleureusement Mme Claire Glauser pour son soutien, son écoute et sa positivité durant toutes ces années passées en Municipalité. Mme Glauser a été présente à toutes nos manifestations, elle a toujours cru en nous et elle fera toujours partie de la famille SDL.

Madame Rappaz remercie Mme Anne-Marie et M Armand Rod qui offrent un toit pour les séances SDL où les discussions vont bon train. Nous espérons que ce magnifique lieu nous inspirera encore très longtemps.

Le dernier remerciement revient à Françoise Imoberdorf qui a fait vivre Lutry avec sa bonne humeur et a décidé de vivre sans horaire, après avoir pendant plus de 20 ans fleuri Lutry. La vie sans Arpège est comme une fin de concerto, un grand vide, mais qui laisse de merveilleux souvenirs.

En marque d'amitié et de remerciements, nous remettons des fleurs à ces dames, ces bouquets sont les trois premiers de la Bouquetterie.

Madame Rappaz profite de ce moment pour présenter Mme Emma Chollet, qui après avoir été le bras droit de Françoise pendant de

longues années, ouvre aujourd'hui son nouveau magasin de fleurs « La Bouquetterie ».

Madame Rappaz continue les présentations des nouveaux adhérents présents, et nous sommes ravis de les accueillir et leur souhaitons succès à Lutry

- Mmes Natacha Zi-Wei Gentile et Béatrice Germain qui pratiquent la Médecine traditionnelle chinoise dans leur centre « Toucher l'Essence », à la rue Verdaine.
- Mme Ines Feldman et M. Laurent Savoy qui ont ouvert l'étude d'avocats Budin associés au chemin de la Culturaz
- Mme Yvette Carbonatto du « O p'tit bar du coin », lieu plein de charme qui mise sur des produits locaux à la Grand-Rue.
- Mme Nadia Nef-Regamey de « Maison no 4 », qui vous propose des chambres d'hôte et une très jolie boutique à la place de la Couronne
- M. Fabien Carrichon, coiffeur à la Grand-rue
- Et enfin M. Gerigne du Café de la Tour

### **3. Rapport de la Présidente**

Le comité de la SDL a été très touché de savoir en difficulté les commerçants, artisans et restaurateurs pendant cette période COVID. La Municipalité a eu la bonne idée, et nous la remercions de proposer à ses habitants l'achat de bons à utiliser dans les commerces locaux avec un rabais de 30%. Cette opération a eu un franc succès et les retours ont été très positifs tant du côté des commerçants que des consommateurs. Cette opération a également permis à un grand nombre de personnes de venir découvrir le centre de Lutry et ses commerces.

Nous savons également que la Municipalité a décidé d'élargir son aide afin de soutenir les entreprises, indépendants, sociétés locales et associations sportives et culturelles ayant leur siège à Lutry fortement impacté par la crise sanitaire.

La possibilité d'ouvrir la patinoire, même partiellement, a été comme une bouffée d'air pur. Les enfants, heureux de pouvoir enfin se dépenser s'y sont donnés à cœur joie uniquement pendant les heures de congé car, aussi absurde que cela puisse paraître, celle-ci a été interdite d'accès par le Canton pendant les heures scolaires.

Au préalable, et en accord avec la Municipalité, la SDL a mis au concours la gestion de la buvette auprès de tous les restaurateurs de Lutry. Seules deux réponses nous sont parvenues, MM. Paolo Gervasi du point i, en place depuis plusieurs années, et Julien Dentan gérant du non-stop et de la Terrasse.

Après de nombreuses séances et discussions, le Comité a décidé de s'orienter vers du renouveau en collaborant avec Julien Dentan pour les 5 prochaines années. Malheureusement la buvette se ferme ainsi que tous les restaurants le 15 décembre pour de longs mois.

Pour le comité, ce n'est pas moins de 50 heures d'organisation. Envoi des demandes d'offres, étude et séances avec le comité, communication, recherche de sponsors, préparation des soirées SDL.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la décision d'annuler le marché de Noël est prise. Plusieurs d'entre vous nous ont interpellés pour que l'on organise tout de même une journée pour les commerces de Lutry. Le « village de Noël » est né sans aucune animation. Presque tous les commerçants ont ouvert leurs portes à de nombreux visiteurs ravis et cette journée a eu un franc succès. Les contacts entre commerçants et visiteurs ont été beaucoup plus nombreux que lors du marché de Noël traditionnel.

L'organisation de cette journée, comprenant contacts avec les commerçants, demandes d'autorisation, a été de plus de 10 heures, bien moins qu'une journée de Noël normale qui demande plus de 40 heures.

Début 2021, on y croit...Positifs, toutes les manifestations sont mises sur pied. Les demandes Pocama sont faites et nous commençons à organiser affiches, pub, location de places et autres.

Pâqu'à Lutry qui représente également une quinzaine d'heures pour établir les affiches, flyers, envoi aux écoles et organisation sans compter la journée sur place pour la manifestation. Malheureusement, cette fête toujours appréciée chaque année par plus de 100 enfants et leurs parents est annulée. Mais nous étions prêts au cas où...

Le vide-dressing quant à lui, organisé par CKLZ et la SDL conjointement nous demande que peu de temps, soit environ un total de 5 heures uniquement pour des questions administratives.

Le vide-grenier qui a pu être organisé cette année a été un franc succès. Moins de stands en raison du marché du samedi, mais deux éditions, une au printemps et l'autre en automne. Grâce à la vente des places sur notre

site, nous avons réduit notre temps organisationnel de moitié. Toutefois, il nous reste toujours à trouver près de 30 heures pour cette organisation pour tout ce qui est administratif, pour le marquage et la gestion sur place.

Sans savoir si on pouvait les organiser, la programmation 2020 avait été reconduite pour cette année. Début juin c'est décidé, les concerts sur les quais auront lieu. De nombreux groupes programmés ont dû être changés au dernier moment entraînant bien du stress, pour que tout fonctionne, mais le résultat en vaut toujours la peine. Le bar cette année a été partagé avec le Rivage. Une étroite et excellente collaboration avec Samantha Polgar, nouvelle directrice du Rivage, nous a permis de partager les petits chalets sur les quais. Nous rappelons que les revenus du bar sont un apport important pour les concerts des années suivantes.

Ambiance de marché en Provence cet été sur les quais le samedi matin. On a de la peine d'y croire, mais c'est bien notre marché qui rencontre un franc succès. De nombreux nouveaux stands sont inscrits et le public est de plus en plus nombreux à venir acheter des produits locaux.

Pour des raisons financières, c'est la SDL qui a entièrement repris la gestion du marché, ce qui donne un investissement énorme chaque semaine. Les mises à jour des exposants pour chaque samedi, les réponses à de nombreuses demandes par téléphone ou mail et la présence chaque samedi, de Damien ou Lucien Chamorel qui gèrent sur place les arrivées et départs. Une rémunération de Fr. 100.— leur est donnée pour une présence de 6 h le matin à 15 h l'après-midi.

Une redynamisation de notre site a été effectuée par Mme Gratticia en étroite collaboration avec le bureau Cayenne. Le résultat est magnifique et nous vous présentons celui-ci ([www.sdlutry.ch](http://www.sdlutry.ch)).

#### 4. Élection du comité

Sans un comité prêt à donner de son temps, de sa bonne humeur et de son énergie positive nous n'avancerions pas... Madame Rappaz remercie toute l'équipe pour les nombreuses heures passées bénévolement à faire vivre Lutry.

Après 6 ans passés auprès de la SDL, **Nicolas Favrod** a décidé de partir au vu des nombreuses tâches extérieures qu'il doit assumer. Une petite fête a déjà été organisée pour le remercier.

**Kati Ruchin**, nouvelle recrue qui a assisté à sa première séance de Comité hier soir, et qui a décidé de donner toute sa belle énergie en rejoignant notre équipe. Bienvenue à elle et Madame Rappaz espère qu'elle aura autant de plaisir que nous à vivre ces belles histoires SDL.

**Monelle Buret**, vice-présidente, qui en plus des PV s'occupe des annonces sur les réseaux sociaux.

**Anita Métraux**, représentante des commerçants, fidèle depuis plus d'une vingtaine d'années !

**Françoise Salamé** que nous remercions pour son engagement et ses bons conseils.

**Paolo Gervasi** notre mémoire, fidèle au poste depuis de nombreuses années.

**Daniel Bühlmann**, vigneron de la commune de Lutry et représentant des vignerons.

**Lucien Chamorel** caissier qui passe une centaine d'heures chaque année pour effectuer les multiples transactions que demandent une telle organisation. Un spécial merci à lui, pour son engagement pas seulement dans les comptes, mais dans toutes les organisations.

#### **Le comité proposé:**

- Madame Josiane Rappaz, présidente
- Madame Monelle Buret, vice-présidente et secrétaire.
- Monsieur Lucien Chamorel, caissier.
- Madame Anita Métraux.
- Monsieur Paolo Gervasi.
- Monsieur Daniel Bühlmann.
- Madame Katerina Ruchin.
- Madame Françoise Salamé-Guex

**Le Comité est reconduit par l'assemblée à l'unanimité et sous applaudissement avec remerciement à sa présidente.**

## 5. Rapport du Caissier

En préambule notre caissier précise que l'année 2020 était une année catastrophique, par les effets du COVID qui ont fortement péjoré les affaires commerciales de toutes industries, commerces, ou particuliers, et ainsi par effet de domino les associations sportives, culturelles, etc.

La Société de développement de Lutry, n'a pas échappé à cette conjoncture et sa situation comptable en a passablement souffert.

<b>Au Total du Bilan nous arrivons à</b>	<b>Fr. 93'130.71</b>
<b>Pour des fonds propres de</b>	<b>Fr. 70'130.71</b>
<b>Et une perte d'exercice</b>	<b>Fr. 20'811.45</b>

Outre le COVID l'année comptable 2020 aura été marquée par la mise en place d'une structure visant à dynamiser les marchés hebdomadaires de Lutry.

Cette structure étant principalement axée sur l'aspect promotionnel (voir par là un visuel important sur les divers réseaux informatiques) travail qui a été effectué par la Société **\*Les Tontons\*** sur les **recommandations** de la Municipalité de l'époque.

Notre Comité a accepté, il est vrai ce mandat, tout en sachant que c'était un investissement important, mais la Municipalité nous assurait en contrepartie **son soutien** en cas de difficultés financières.

Le concept devait nous assurer une rentrée financière plus ou moins équivalente au coût promotionnel engendré, ce qui n'a malheureusement pas été le cas vu les restrictions imposées tout au long de l'année par le COVID. C'est alors une des raisons de ce déficit.

Le travail fourni par la Société **\* Les Tontons \*** a été très professionnel et celui-ci rapporte ces fruits cette année 2021, puisque de plus en plus de demandes sont régulièrement examinées, visées par votre comité et la police du Commerce, et nous pouvons nous targuer d'avoir **entre 25 et 30 stands** chaque samedi dont **17** ont signé un contrat annuel.

## Détails :

### Dépense :

Site internet	Fr.13'497.—
Marché de Noël ( transformé en Noël des commerçants)	Fr.6'528.—
Promotion des marchés hebdomadaires	Fr. 32'065.—
Mérites de Lavaux ( ½ participation)	Fr.1'250.—

### Revenu :

Subventions communales (de fonctionnement)	Fr.13'000.—
Cotisations individuelles	Fr. 4'160.—
Cotisation Commerçants	Fr.2'700.—
Taxes des marchés hebdomadaires 2020	Fr.8'518.—

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices, soit Madame **Christine Bovat** 1<sup>ere</sup> vérificatrice et Madame **Semra Sancakli** 2<sup>e</sup> vérificatrice, ont procédé à la vérification des comptes.

Elles constatent en effet que la perte est due principalement au mandat attribué aux Tontons, concernant la promotion du marché du samedi.

Le mandat avait été dûment conseillé par la Municipalité et devait, dans le meilleur des cas, rapporter autant qu'il a couté, malheureusement le COVID a ruiné toutes ces prévisions.

Elles confirment que toutes les pièces comptables ont été présentées et qu'elles ont eu des réponses convaincantes à leurs questions et remercient le caissier.

Finalement elles proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier et au Comité.

## 7. Discussion et adoption des comptes

Aucune discussion n'est demandée.

**Les comptes sont acceptés à l'unanimité, moins une abstention, avec applaudissement pour M.Chamorel**



## 8. Nomination des contrôleurs des comptes

Contrôleur des comptes 202 : Madame **Semra Sancakli** 1<sup>ère</sup> vérificatrice et Madame **Claire Glauser** 2<sup>e</sup> vérificatrice.

## 9. Fixation des cotisations

Nous proposons à l'assemblée de garder les mêmes montants pour les cotisations que les années précédentes :

CHF. 200. — pour les membres commerçants

CHF. 20. — pour les membres individuels

**Adopté à l'unanimité**

## 10. Propositions individuelles

- La parole est donnée à Monsieur le Syndic, Charles Monod. Il salue et remercie les membres du comité et salue les membres présents. Concernant les bons d'achat créé lors du COVID, l'action est toujours valable. Ce sont Fr. 750'000. — qui ont été transformés en bon. Les habitants de la commune de Lutry ont profité de ces bons, certaines entreprises ont aussi acquis des bons, par exemple pour offrir des cadeaux à leurs employés, C'est encourageant de voir que les entreprises ont joué le jeu. D'ailleurs, la commune a également marqué le pas en offrant des bons à ses employés et en soutenant des associations avec ces bons. La commune peut continuer cette action, si les commerces sont d'accord. Monsieur Monod, félicite notre présidente et le comité pour le travail accompli, en effet il constate que le marché du samedi est incroyable, qu'il a repris du poil de la bête et Monsieur Monod a espoir que ce marché soit reconnu loin à la ronde. Il nous dit bravo pour la dynamisation du marché grâce à notre site et grâce à la publicité qui a été faite. Pour finir, Monsieur Monod souhaite au comité une grande réussite pour les lumignons et pour le marché de Noël
- Monsieur Pierre Cochand félicite le comité, qui a réussi à mettre sur pied plusieurs animations malgré cette année difficile.
- Le comité SDL lance un appel ! Bien que passionnés, certains membres de notre Comité, qui sont en place depuis de nombreuses années, vont

s'arrêter d'ici une année ou deux, dès que la relève sera là. Nous avons besoin de personnes prêtes à s'investir dans le sein du comité. Le bonus pour nous serait aussi de trouver des hommes forts sans maux de dos pour qu'on puisse profiter un peu d'eux pour porter les fûts de bière, installer les infrastructures, etc.

Pour clore cette assemblée générale, Madame Josiane Rappaz remercie les commerçants, amis et fidèles de la SDL présents et convie chacun pour un moment de partage autour d'un verre offert par la Municipalité et nous les remercions chaleureusement

L'assemblée générale est close à 19 h 37 sous les applaudissements.

La Secrétaire



Monelle Buret

La Présidente



Josiane Rappaz